



SYDRO 71 (Siren : 257103424)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Mâcon
Arrondissement	Mâcon
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	03/02/1995
Date d'effet	03/02/1995

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	Mme isabelle LAGOUTTE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	2 Rue Jean Bouvet
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71000 MACON
Téléphone	
Fax	
Courriel	securisation@sydro.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	255 291
Densité moyenne	42,91

## Périmètres

Nombre total de membres : 51

- Dont 28 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Anost (217100098)	723
71	Antully (217100106)	860
71	Berzé-le-Châtel (217100312)	58
71	Charolles (217101062)	3 155
71	Chauffailles (217101203)	3 746
71	Cluny (217101377)	5 241
71	Curgy (217101625)	1 142
71	Cuzy (217101666)	115
71	La Chapelle-sous-Uchon (217100965)	192
71	La Clayette (217101336)	1 685
71	Lacrost (217102482)	709
71	La Grande-Verrière (217102235)	571
71	Le Puley (217103639)	86
71	Le Villars (217105766)	285
71	Lournand (217102649)	330
71	Matour (217102896)	1 192
71	Mesvres (217102979)	768
71	Montmelard (217103167)	379
71	Montmort (217103175)	188
71	Pourlans (217103571)	218
71	Préty (217103597)	590
71	Roussillon-en-Morvan (217103761)	281
71	Saint-Léger-du-Bois (217104389)	537
71	Saint-Prix (217104728)	210
71	Sennecey-le-Grand (217105121)	2 990
71	Sercy (217105154)	106
71	Toulon-sur-Arroux (217105428)	1 483
71	Uchon (217105519)	93

- Dont 22 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
71	CA Mâconnais Beaujolais Agglomération (200070308)	CA
71	SIAEP de la Sologne Ligérienne (257102285)	SIVU
71	SI eaux de Bourbince-Oudrache (257101436)	SIVU
71	SI eaux de Charbonnat (257100487)	SIVU
71	SI eaux de la Basse Dheune (257100016)	SM fermé
71	SI eaux de la Bresse Nord (257101329)	SIVU
71	SI eaux de la Gourgeoise (257101063)	SIVU

71	SI eaux de la Guye (200074599)	SM fermé
71	SI eaux de la Haute Grosne (257102178)	SIVU
71	SI eaux de l'Arconce (257101691)	SM fermé
71	SI eaux de la région de Sennecey-le-Grand (257102558)	SIVU
71	SI eaux de la région de Verdun-sur-le-Doubs (257101402)	SIVU
71	SI eaux de la Seillette (257101659)	SM fermé
71	SI eaux de la vallée du Sornin (257101949)	SIVU
71	SI eaux des bords de Loire (257100305)	SIVU
71	SI eaux du Brionnais (257101428)	SIVU
71	SIVOM de Cussy en Morvan, La Petite Verrière, La Celle en Morvan (247100233)	SIVOM
71	SIVOM des eaux Arroux et Braconne (247100092)	SIVOM
71	SMAEP de Chalon Sud-Est (200081925)	SM fermé
71	SM des eaux de la petite Grosne (200092476)	SM fermé
71	SM des eaux du Nord de Mâcon (200092484)	SM fermé
71	SM des eaux du Sud-Ouest de Chalon (257100255)	SM fermé

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DÃ©partement de SaÃ´ne-et-Loire (227100013)

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p><i>Compétence obligatoire : sécurisation de l'approvisionnement en eau potable Les ouvrages d'interconnexion recouvrent l'ensemble des équipements contribuant à assurer la sécurité de l'alimentation en eau potable des collectivités distributrices en cas de défaillance de leur propre ressource par mobilisation d'un approvisionnement alternatif. La sécurisation d'approvisionnement en eau potable peut être assurée non seulement par des ouvrages d'interconnexion mais également, dans certains cas extrêmes, par camion citerne ou par livraison d'eau en bouteille. Dans ce cas, le SYDRO 71 pourra organiser pour le compte des collectivités la livraison d'eau en bouteille ou en camion citerne. Le SYDRO 71 a la maîtrise d'ouvrage des interconnexions définies en annexe de ses statuts. Autres compétences (à la carte) : 1 Ÿ Gestion du fonds pour le renouvellement des réseaux de distribution * Le SYDRO 71 répartira les crédits disponibles à partir des besoins des collectivités, ayant conventionné pour cette attribution, recensés sur l'ensemble du département, en coordination avec l'ensemble des financeurs publics. Les opérations subventionnables seront aidées dans les conditions fixées par l'assemblée délibérante réduite aux membres des collectivités bénéficiant de la gestion du fonds de renouvellement. * Il gèrera les fonds recueillis. * Il fixera les règles d'intervention relatives aux conditions d'octroi et de liquidation de l'aide, sachant que le champ d'application des ressources du fonds concerne les réseaux de distribution ainsi que la partie publique de leurs branchements, et d'adduction d'eau, quel que soit le diamètre de celle-ci. Ces règles sont définies dans le règlement intérieur. Les conditions d'octroi des crédits devront répondre aux conditions d'éligibilité, de priorisation et/ou de modulation qui seront définies par l'assemblée délibérante réduite aux membres des collectivités bénéficiant de la gestion du fonds de renouvellement avant toute allocation de moyens. 2 Ÿ Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre Ces missions se décomposent en un appui méthodologique et un appui technique. 3 Ÿ Exploitation des services d'eau potable Le SYDRO 71 peut exercer pour le compte de ses adhérents qui en feraient la demande l'exploitation directe des services d'eau potable, tels que définis à l'article L2224-7 du CGCT et mise</i></p>

*en oeuvre par la collectivité demandeuse.*

Par substitution

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)